

*Le budget—M. Benjamin*

Lorsqu'il était chef de l'opposition, le premier ministre (M. Mulroney) avait dit à la télévision au chef de mon parti à propos de fiscalité juste: «Vous avez raison, Ed». Voilà ce qu'il avait dit. Nous attendons toujours. Notre fiscalité est en soi tellement injuste qu'elle permet à des dizaines de milliers de sociétés qui réalisent des profits de ne pas payer d'impôt, ce qui entraîne certes des chicanes politiques, du vol légalisé et la trahison de notre peuple. Ce n'est rien moins que cela. Si le gouvernement ne se décide pas à y mettre un frein, le jour viendra où un autre gouvernement le fera. La population ne voudra plus endurer pareille ineptie. Elle ne mérite pas qu'on la traite de cette façon, avec une telle injustice et une telle malhonnêteté, contrairement à ce à quoi elle s'attendait en élisant le gouvernement.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Questions et observations.

**M. Redway:** Monsieur le Président, c'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai écouté les observations du député, notamment en ce qui concerne le déficit et le sentiment qui est le sien qu'on devrait dépenser davantage au lieu de chercher à réduire le déficit. Il se trouve que j'ai lu un article dans le *Toronto Star* d'aujourd'hui.

**M. Boudria:** Un excellent journal.

**M. Redway:** En effet. L'auteur de l'article en question est un économiste du nom de Arthur Donner. A ce que je sache, il n'a jamais été un grand admirateur du présent gouvernement. Je crois avoir déjà entendu le député et le chef de son parti citer très vigoureusement M. Donner.

**M. Benjamin:** Je n'ai jamais entendu parler de lui.

**M. Redway:** M. Donner a des choses très intéressantes à dire et je voudrais n'en citer que deux ou trois, puis poser une question au député.

D'abord, M. Donner dit que même si la plupart des économistes croient que le gouvernement n'a pas besoin de clôturer ses comptes en une année donnée, il devrait néanmoins pouvoir le faire à longue échéance. Il ajoute qu'en dépit de la réforme fiscale—et je crois que le député parlait d'une fiscalité plus juste—le Canada continue d'avoir un important déficit structurel ou non cyclique. Cela n'a rien à voir avec la question de créer des emplois pour des gens qui vont payer des impôts et contribuer à réduire le déficit. Cela signifie qu'on dépense tout simplement beaucoup trop en regard des recettes potentielles.

M. Donner ajoute que le gouvernement canadien a fait à peu près tout ce qu'il pouvait pour contrôler les dépenses discrétionnaires. Pour que le déficit structurel continue de diminuer, il faudra prélever des impôts additionnels, peut-être par le biais de la taxe de vente nationale qui sera bientôt adoptée ou d'une réduction des paiements de transfert aux provinces ou aux particuliers. Il affirme néanmoins que l'élément structurel ou non cyclique du déficit reste assez important. Cette question sera au programme du parti qui remportera les prochaines élections fédérales.

Étant donné que le député semble penser que son parti pourrait très bien remporter les prochaines élections fédérales—

**M. Boudria:** N'exagérez pas.

**M. Redway:** —je voudrais lui demander s'il croit vraiment que la façon de réduire ce déficit structurel qui se retrouvera au programme du parti qui formera le prochain gouvernement est de réclamer tous les impôts reportés des sociétés ou de nationaliser une banque conformément à la politique du NPD.

**M. Benjamin:** Monsieur le Président, le député cite un M. Donner dont je n'ai jamais entendu parler.

**M. Redway:** C'est pourtant un économiste bien connu.

**M. Benjamin:** Cela ne fait que renforcer mes arguments. Il a parlé d'équilibrer le budget à plus long terme.

**M. Redway:** A quel terme au juste?

**M. Benjamin:** Nous sommes d'accord avec cela. Je voudrais donner une petite leçon d'histoire à mon ami.

• (1630)

En Saskatchewan, nous avons pris la relève d'une province en faillite à cause du gouvernement libéral sortant et du gouvernement conservateur qui l'avait précédé. Une province en pleine faillite avec une dette que nous ne pourrions jamais éponger, semblait-il. Or, nous avons accru cette dette pendant les quatre premières années de notre mandat, soit de 1944 à 1948. Nous avons donc emprunté encore pour acheminer l'électricité vers 60 000 exploitations agricoles. Nous avons adopté l'assurance-hospitalisation et le régime de soins médicaux. Nous avons construit des hôpitaux et des écoles. Nous avons emprunté de l'argent. Nous avons effacé la dette sur les graines de semence et sur l'aide agricole, et nous avons redonné du travail aux habitants de la Saskatchewan. En 1952, nous avons des budgets équilibrés et nous avons toujours eu des budgets équilibrés par la suite. Pourtant, nous avons pris les rênes d'une province en faillite.

Nous allons devoir encore réparer le même gâchis pour la troisième fois. Les libéraux sont revenus au pouvoir en 1964, et nous les avons remplacés en 1971. Nous avons dû refaire le ménage dans le fouillis qu'ils avaient laissé. Maintenant les conservateurs nous ont encore plongés dans les dettes en Saskatchewan pour la bagatelle de 2 milliards de dollars.

**M. Boudria:** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député qui vient tout juste de prononcer un discours fort éloquent. Il s'est laissé un peu emporter vers la fin, mais je tiens à le féliciter pour ce beau discours.

Ma question concerne les campagnes au Canada. Je voudrais que la députée d'Argenteuil-Papineau (M<sup>lle</sup> Bourgault) écoute bien car nous allons poser des questions plus tard. La Saskatchewan a la plus forte population rurale de toutes les provinces canadiennes. Que pense le député de l'augmentation de cinq cents le litre ou de 23 cents le gallon d'essence depuis 1984? Les habitants des localités rurales, dont ceux de ma circonscription, de celles de l'Ouest, et de la circonscription d'Argenteuil-Papineau, doivent payer la taxe sur l'essence. Il n'existe par de TTC, de Métro, de OC Transpo ou autre moyen de transport dans les localités rurales. Pour se rendre au travail ou chez le médecin, que l'on soit agriculteur ou autre, il faut payer la taxe sur l'essence consommée sur la route.